ÖKK GLOBAL
Panorama des prestations

	DESCRIPTION DES PRESTATIONS	ÖKK GLOBAL [4)] L'assurance-maladie pour une sécurité dans le monde entier.
Traitement médical	Traitement par des médecins et chiropraticiens	90% chez des médecins à l'étranger
	Vasectomie et stérilisation en ambulatoire ou en milieu hospitalier	50 %, jusqu'à CHF 1'000
Médicaments	Médicaments sur ordonnance médicale	90 %, médicaments hors liste
Hôpital	Séjour et traitement	Division privée dans le monde entier
	Indemnisation en cas de choix d'une division plus avantageuse en Suisse, dès 16 ans	Division demi-privée CHF 200 par jour Division Confort chambre à un et à deux lits CHF 300 par jour Division commune CHF 400 par jour
	Rooming-in (accompagner l'enfant ou l'emmener avec soi durant la nuit)	CHF 50 par jour
Cas d'urgence à l'étranger	Traitement médical	100 %
	Hôpital	Division privée d'un hôpital
Médecine alternative	Traitement de la médecine alternative par des médecins et des thérapeutes RME	70 %, jusqu'à CHF 10'000 par année
	Traitement par d'autres thérapeutes qualifiés	50 %, jusqu'à CHF 1'000 par année
	Remèdes naturels	90 %
Prévention	Examen gynécologique préventif	90 % d'un examen par année, si aucun examen n'a été pris en charge par l'assurance de base
	Check-up	90 %, jusqu'à CHF 500 par année
	Vaccinations	90 %, jusqu'à CHF 300 par année
	Compte «santé» Secteurs famille, alimentation, mouvement, autre prévention	50 %, jusqu'à CHF 300 par secteur, jusqu'à CHF 600 pour tous les secteurs par année
Lunettes et lentilles de contact	Verres de lunettes et lentilles de contact	CHF 200 par année
Transport, sauvetage, recherche	Transports médicalement nécessaires à l'hôpital le plus proche ou rapatriement en Suisse, actions de sauvetage et de dégagement	Couverture intégrale des coûts, participation de CHF 100 par cas
	Actions de recherche	CHF 20'000 par année
	Frais de déplacement pour suivre un traitement médical régulier hors du lieu de résidence dès 30 km (transports publics)	90 %, jusqu'à CHF 400 par année
	Frais de déplacement pour se soumettre à une dialyse, radiothérapie ou chimiothérapie dès 30 km (transports publics)	90 %, jusqu'à CHF 300 par année
Maternité	Cours de préparation à l'accouchement et gymnastique postnatale	CHF 200 par grossesse
	Accouchement dans un hôpital et une maison de naissance	Division privée dans le monde entier
	Accouchement dans une maison de naissance reconnue mais ne figurant pas sur une liste cantonale des hôpitaux	Couverture intégrale des coûts
	Aide ménagère après un accouchement à l'hôpital Aide ménagère après un accouchement ambulatoire ou à domicile	CHF 110 par jour, jusqu'à CHF 1'600 par accouchement CHF 165 par jour, jusqu'à CHF 2'310 par accouchement
	Indemnité d'allaitement	CHF 250
Cures	Cures de convalescence, séjour	CHF 110 par jour, jusqu'à 21 jours par année
	Cure balnéaire, séjour	CHF 50 par jour, jusqu'à 21 jours par année
	Stations thermales (sur ordonnance médicale)	50 %, jusqu'à 12 entrées par année
Soins à domicile	Aide ménagère Aide ménagère en cas de garde d'un enfant	Jusqu'à CHF 60 par jour, jusqu'à CHF 800 par année Jusqu'à CHF 110 par jour, jusqu'à CHF 1'600 par année
Traitement dentaire	Examen de contrôle et prophylaxie, au tarif des assurances sociales	CHF 100 par année
	Traitement d'orthodontie pour les enfants et adolescents de moins de 25 ans, au tarif des assurances sociales	70 %
	Extraction de dents de sagesse, au tarif des assurances sociales	90 %

LAMal = loi fédérale sur l'assurance-maladie, année = année civile.
L'octroi des prestations est régi par les Conditions générales d'assurance (CGA).
[4)] ÖKK GLOBAL comprend ÖKK PREMIUM + ÖKK COMBI GLOBAL

ÖKK5036f/07.19

Nous nous tenons volontiers à votre disposition.
ÖKK Kranken- und Unfallversicherungen AG, Bahnhofstrasse 13, Postfach, 7302 Landquart, www.oekk.ch, info@oekk.ch, 058 456 10 10